



3^{ème} préparatoire à l'enseignement professionnel (3^{ème} PEP)

Recrutement

En fin de quatrième, au dernier trimestre, la proposition de passage en troisième PEP est examinée puis statuée :

- par le conseil de classe,
- par le chef d'établissement,
- puis par des commissions départementales.

Tout élève de 4^{ème} qui envisage une inscription en 3^{ème} PEP peut venir effectuer un mini stage au dernier trimestre.

Contenu de la formation

Enseignements généraux (26h).

Découverte professionnelle (6h) :

- 3 stages de découverte des métiers d'une semaine en entreprise,
- visites d'information, séquences d'observation, stages d'initiation dans des lycées professionnels ou centres de formation d'apprentis voisins...

Enseignements complémentaires (4h) :

- accompagnement personnalisé,
- enseignements pratiques interdisciplinaires.

Parcours avenir, citoyen, santé.

Objectifs

À partir de méthodes pédagogiques différentes, l'objectif est d'aider les élèves à réussir leur dernière année de collège, tout en mûrissant un projet d'orientation par la découverte des métiers et des formations. La 3^{ème} PEP donne la possibilité aux élèves d'affiner le choix de leur parcours de formation.

Les élèves préparent également le diplôme national du brevet en validant le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, mais encore l'attestation de sécurité routière.

Débouchés

À l'issue de la classe de troisième, les élèves de 3^{ème} PEP participent à la même procédure d'orientation et d'affectation que les autres élèves de troisième.

La poursuite d'études se fait, le plus souvent, en seconde professionnelle en lycée(ou par la voie de l'apprentissage) vers un CAP ou un BAC PRO.

Les possibilités offertes par la voie générale ou technologique ne sont pas exclues.